Dans ta Kégion

Des morts pour la France sont ramenés en gare d'Arras TOUCHANTE CEREMONIE

Un premier convoi de combattants du Pas de Calais est arrivé hier en gare d'Arras.

Pendant plusieurs mois encore les funèbres convois parviendront à Arras, où tous les cercueils sont centralisé sur ant d'être expédiés vers les discontralisés au la company des les disconnected de la lette vitese à Arras, où les cercueils sont alignés par range de douze sur le sol jonché de rameaux de la recite vitese à de douze sur le sol jonché de rameaux de la recite de la lette vitese à la recite par range de douze sur le sol jonché de rameaux de la recite de piquet du 33e d'infanterie monte la garde. Rangés par communes destinataires, chacun s cercueits porte sur une peute praque de bois

plane, le nom du héros dont la dépouille attend e départ pour futing repos, à nombre du clo-her natal, e l'anné cullitaire à laquelle it appar-enait. Tout à l'henre, la foule viendra, à l'issue de la frémonie qui va avoir heu rendre à nes heres, in supreme hommage, attendri et respec-tuelle. Il hore 30 les troupes arrivent, dra-peau en lête, précédées de la Musique Division-naire. Elles se rangent autour des cercueils, le drapeau du 33e, entouré de su garde, face aux

prisont ensuite les personnalités officielles. les notabilités et des délégations de sociélés les notabilités et des délégations de sociélés le cales ét des adminunes intéressées M. le Préfet du Pas-de-Calais accompagné du conseil de Préfecture, de son secrétaire genéral, M. Fraissé, des principaux chels des services : M. le général Hagienot, commandant la 2e D. I., de nombreux officiers de son état-major et de la garnison, M. le Maire d'Arras, MM. le commandant de généramerie, le chel de gare et tous es chef de service des grandes administrations.

service des grandes administrations.

A 2 heures, les troupes du 33c R. I. présentent les armes, puis la musique militaire exécute « La Marseillaise » Le drapeau du Régiment incline ses plis glorieux sur les cercueils.

Ensuite, en termes très emus, MM. le Préfet du Pas de Calais, le général Huguenot prononcent un derniter adeu à la mémoire de ceux qui, au prix du plus héroique des socrifices sauvières. prix du plus héroique des sacrifices sauvèrent la Patrie et nous conservent la liberté.

A l'issue de la ceremonie, l'assistance défile antoir des cereueils. Le soir même dens les wagens qui les attendent sous le hall, les restes des héres wont reprendre le chement. des héros vont reprendre le chemm du village, natal d'où ils partirent pleins d'espoir en 1914 ou plus tard.

Les Avances aux Sinistrés LETTRE DU MINISTRE DES REGIONS LIBERGES A M. LE SENATEUR BERSEZ

La lettre suivante, adressée à M. Paut Bersez, rénateur du Nord, nous est communiquée. Nous nous empressons d'en donner connaissance : « Veus avez bien voulu me communiquer, en e signiciant à mon attention, un voeu emis par l'Union de Défense des Commerçants de l'arron-dissement de Cambrai protestant contre les retards apportes à l'examen de leurs dossiers et tendant à obtehir, notamment en ce qui con-cerne le service des avances, que les intéresses bénéticient d'avances proportionnées à leurs pertes globales comme cela a été fait pour les industriels et que les bons d'achat délivrés pour le mobilier lamilial scient remboursés dans le mois de la remise du bordereau y relatif par

la Sous-Préfecture de leur résidence.

Pai l'honneur de vous informer que j'ai fait part à M. le Préfet du Nord des desiderata ainsi exprimés en le priant de me fournir dans le plus bréf délai possible tous renseignements utiles.

Je ne manquerai pas de vous tenir au courant de la décision qui interviendra.

En ce qui concerne la question du relevement du teur des avances in l'honneur de vous

du taux des avances, j'ai l'hormeur de vous faire connaître, des maintenant, qu'en outre des difficultés considérables qui se présenteratent jour l'application d'une telle mesure, il convient de remarquer que l'Administration, en instituant un régime d'avances pour lands de roulement aux commerçants, n'a pas prétendu fournir à cette catégorie de sinistres, les moyens de se rétablir immédiatement dans leur situation antérieure, mais seulement de reprendre et remettre en marche leur ancienne exploitation. Le maximum fixe à 20.000 francs peut paraître insuffisant, mais il est douteux que, dans les circonstances actuelles, M. le Ministre des Finances soit dispose a envisager un relevement de ce chiffre ».

L'Affaire des fabricants do sacs à terre

20 Mas Aterview de Mtre Escoffier An equation de la responsabilité des fabri-

rante de eacs à l'erre se trouve posée, non plus seulement, devant la justice, mais devant l'opi-nion publique. Un de nos confrères a public une interview qui laisse entendre que la des-tination veritable des sacs a été signalée à la imation veritable des sacs a été signalée à la préfecture par son service spécial de police en juin soit et que c'est alors que M. Anjubeult, préfet par intérim, a convoqué les confectionneurs et leur a signalé les peines militaires auxquelles ils s'expossient.

Une interview en appelle une autre. Me Escoffer, défenseur de M. Isidore Lévy, nous a displané à ca suiet.

déclare à ce suiet 1. Qu'il est inexact que M. Anjubault ait été enceigné par la police de la destination des

Que les confectionneurs ont été spontané-ment trouver, le 1, juin 1915, M. Aujubeult avec les patrons tisseurs pour lui apprendre la fabrication des sacs à terre et qu'il ignorait J. Que c'est M. Guerin qui, à son voyage à Lille, avait ouvent les yeux des confection

A: Qu'au surplus, si des fonctionnaires de la police araient su connaiseance de l'emploi fait par les Allemands, des sans labriqués à Lille er ailleurs, ils ont fait preuve d'une singulière discretion en n'en soufflant mot à personne; et en ne dresant aucun repport de ces faits.

5. Qu'au contraire, c'est la démarche des confectionneurs qui a arrêté toute la confection des sees dans l'arrondissement de Lille et qu'ils ont payé de l'emprisonnement.

6. Qu'entin, le témoignage de M. Anjubault

devieit dir recueilli per la justice, ce qui n'a ris nocce de fait, car ses déclarations seront restancement d'un poids supérieur à celles de certainement d'un poids supérieur a contre subordonnés qui n'avaient pas comme dai prendre des responsabilités

L'INSTRUCTION VA ETRE CLOSE L'instruction de l'affaire des sacs à terre est sur le point d'être close. M. Gobert, juge d'instruction, a procédé hier à l'interrogatoire définité de Lévy et de Poissonner, les dessiers gener remis prochainement.

La dessiers que tandere dont pas à être définitivement solaireie.

Un complice des policiers boches a Roubaix DELBECODE VÁ PASSEE EN CONSEIL DE GUERRE

Delbecque, alcule al intelligences avec l'enne-mi avec plusique témoiné. Delbecque, on le sait, est tricule d'avoir în-tentionnellement attiré chez lui le nommé Fer-entionnellement attiré chez lui le nommé Fer-policie boche d'avoir démoné d'autres habi-dants, et il avoir servi d'indicateur du service de la police boche de Roubaix.

An actual to la confirmation, Delbecque a continuation de la confirmation, Delbecque a continuation de la procédure étant sur le point d'être close, le la confirmation de la confirmati

Un artilleur écrasé sous sa voiture à Maubeuse

The state of the latter of the Manbeuge etant de service pour le peru d'artille de service pour le peru d'artille pendant de service pour le pendant de service pour le pendant de service pour le pendant de le composité de la composité de

de sa voiture, et celle ci lui passa sur le corps.
Conduit immédiatement au poste d'infirmeria,
quartier Joyeuse, le médecin constata une forte
lésion au thorax. Le malheureux a été transporté à l'hôpital.

Un vieillard tombe dans une oave et se tue à Maubeu

Hier à 9 heures du soir, un dame copens Augustine, 41 ans, caberetière, rue de l'Espo-rance, 35, à Maubeuge Sous-le Bois, entendait des gémissements dans sa cave, y étant a cen-due, elle y a découvert un pauve vieux, le nom-mé Liémans Henri 60 ans, demeurant rue les Usines, 92 à Maubeuge Sous-le-Bois, un diait sans connaissance.

Le docteur Drouin, appele, constata que le malheureux s'était fracturé le crâne. Liémans malheureux senait fracturé le crâne. Liemans est mort peu après. L'enquête a établi que Liémans avait fait une chute accidentelle dans la

Tombé d'un échafaudage à Douai

Un grave accident s'est produit a l'usene en construction a fort, a le Berce-Gayant de la construction a fort a la Berce-Gayant de la construction de la uinze mètres, quand, per suite d'un faux mou ement, à perdit l'équilibre et tombs dans le On se releve la jambe droite brisée et se plai gnant-en outre de vives douleurs internes. Le pauvre garçon, dont l'état est grave, a cété conduit à l'Hôtel-Dieu de Douai.

Une femme s'est tuée à l'Hôtel-Dieu de Valenciennes

Mme Elise Legrand, Temme Hottelard, 54 ans, en traitement à l'Hôtel-Dieu pour un cancer de l'estomac, dans une crise de neurusthénie, a profité d'un moment d'inattention de la sœur de garde pour se jeter par une fenetre ou premier ctage.

Dans sa chute, elle s'est fracturée la co-

onne vertebrale. La mort a été instantanée. Son corps été transporté à son domicile, à Anzin.

HOVE DANS LE CANAL A VIEUX-CONDE

L'employé Denis Leon, de la Compagnie de chemin de ser d'Anzin, s'est noye hier matin dans le canal. Les recherches effectuées jusqu'à présent pour le retrouver, sont restées sans

Sur la berge, Denis Léon avait laissé son veston contenant ses papiers et une certaine somme d'argent, qui a été déposée à la mairie. Le noyé laisse une veuve et des enfants

Un charretier écrasé par son attelage à Boulogni Un charretter, Jules Dummuhn, 52 ans, des cendait de boulevard Sainte Beuve avec sa voiture et marchait à pied à côté du cheval. Au moment où il voulait rementer sur sa voi-ture, il fit un faux pas et glasa sous son atte-age. Relevé aussitot et transporté à l'hôpital Saint-Louis, Jules Dumoulin, qui avait la poi-trine défoncée, est mort en arrivant.

Noyé en mer Mercredi, vers 17 li. 30, le bateau « Annonciation » se trouvait en mer en face d'Etaples. Un homme de l'équipage, Pierre Coppin, 37 ans, demeurant Place de l'Eglise, à Le Portel, en voulant prendre de l'eau fomba à la mer. Ses camerades se portèrent à son secours et parvinrent à le ramener, mais, maigré les soins qui lui furent prodigués, le malheureux ne put être rappelé à la vie.

Cour d'Assises du Pas-de-Calais

Attentats à la pudeur à Mesnil-lez-Ruitz et à Molinghem

Amédée Damet, 14 ans, journalier à Mesnil-lez-Ruitz, et Henri Loriot, 13 ans, journalier à Mo-linghem, accusés d'attentais à la pudetir, sont condamnés respectivement à CINO ANS DE PRI-SON et SIX ANS DE RECLUSION.

Pour clore la session, la Cour condamne, contumace, sans l'assistance du jury aux TRA-VAUX FORCES A PERPETUITE, le chinois Ly Te Chang, reconnu coupable de meurtre.

Bureaux : 39, rue Panvree. - Téléphone 9-51

La Diminution des Salaires

Les Syndicats ouvriers textiles de Roubais Tourconig et Lenony eront distribués à leurs Taxtile de floubaix, Tourcoing, Lamoy et environs ont imposé à leurs ouvriers une diminution de 0 h, 15 à l'heure sur la prune de vie chère. Le motti invoque par les patrons est que la Commission Officielle di Cout de la Vie, a constate une diminution assez considérable sur louites des deures. n Sans nier qu'il existe une diminution dans

le prix de certaines choses, nous contestons cependant les chilfres donnés par la Commission Oncielle. La majorité de cette Commission à exagéré et de beaucoup — la diminution du prix de nombreux articles pour manifestement, lare retomber le coefficient au chiffre de mars 1920.

** Le patronat Textile qui est renseigné, tout comme nous, sur l'exactitude des variations dans le cout de la vie, sait très bien que les chiffres de la Commission Officielle ont été forces pour les besoins de la cause. Mais il n'u pas voulu le reconnaître et a declare accepter comme exact

les besoins de la cause, Mais il n'a pas voulu le reconnaître et a mediare accepter comme exact et indiscutable, le nouveau coefficient.

***Le patronat Textile surrait du se souvenir des centaines de militans de bénéfices qu'il a réalisé pendant la période d'activité industrielle de 1919-1920. Lui qui se targue si souvent d'humanité euvers la classe ouvrière, il aurait du tenir compte de fettreme misère qu'un long chomage a amene dans les feyers duvrières. Au contrairet le patronat a vouls profiter de la salabas st, de ce fait, aggraver encore la misère déjà si grande chez les travaileurs.

***Mais que les patrons ne s'y trompent pas. Si aujourd'hui, par suite des arcenstances économiques en raison même du chomage, la classe ouvrière se voit obligée, non point d'accepter, mais de subir cette diminution de salaire elle n'entend pas se lier en quoi que ce soft pour l'avenir. C'est contrainte et fercts qu'ells subit aujourd'hui est te duction de salaire. Mais la classe a puvrière na permettra pas pour cela, aux moustriels, de continuer, sous le couvert des christiels a patronat par une Commission Officielle, a portier attélate à son selaire, qu'ils subit aux necessités réalise de l'entitence.

Si les patrons espèrent pouver dans l'avenir réduire encore les salaires au pré de luit aux intentités, qu'ils soient assurés qu'ils trouveront devant eux une classe ouvrière unie el organisée qui salaire amployer tous les moyens dont elle dispose pour resister et s'opposer à toutes leurs managements.

Que le patronal se le tienne pour dit le LES SYNDICATS OUVRIERS LEXTILES DE ROUBAIX TOUBDOING EXCLANNOY.

L'ŒUVRE POETIQUE DE VICTOR HUGO

Jeudi après-midi, selle Pierre-Lestombes, rue de Soubise, le Tout-Roubaix lilleraire avait la bonne fortune d'entendre l'admirable tragé-dienne Maddleine Roch, parler de l'œuvre ly-

rique de Victor Hugo. Puissante et line, exquise et legrible, bour à tour, persuasive et impressionnante, toujours, la sociétaire de la Comédie détaille les multiples héautés des poéries du maître illustre Mue Berthe Boys et M. Roger Gailbard prétaient à la conférencière l'appui de leur talent gracieux et varié gracious el evariés os all arts at the

ETAT-CIVIL

Walssances. Biuriche Passion, rue des Longues-Haies, 138. Germaine Dipurt, rue Vallon, 4. Marcal Defirmnes, rue de Leers, M. Tribou, 10. Albert Deboosere, rue de la Brest haiesu (Lotton de Rues) haiesu (Lotton de Rues)

DERNIERE HEURE

Le Ministre des Régions libérées a été l'ame de la résistance que mante vres

Berlin, 17 mars. — Le général von Seeckt a parlé hier devant les officiers et les fonction-naires du ministère de la guerre de ses impres-sions de Londres. Les journant donnent de ses

déclarations le compre rendu sulvant:

(Tandis qu'à Paris et à Spa, la manière
dont les Atlemands ont été traités de la part
les Brancais des Beges de l'est pas distingue des méthodes qu'on applique à une
peuplade de Cafres de l'intérieur de l'Afrique, les Anglais se sont, cette fois, conduits à tout égard correctement et en genflemen. Après le rejet de nos propositions, M. Cloyd George s'est visiblement elforce d'éviter toute raideur dens son ton et son attitude.

L'ambassadeur d'Angleterre à Berlin, lord Abernon, a cherché à amener un comptomis entre les deux points de vue Mas celui sui a poussé de toutes ses forces à une rupture de la Conférence et s'est refusé de prime abord à examiner les propositions allemandes, a été Loucheur et, sous son influence, Briand a

Pour le respect de la liberté individuelle

UNE INTERPELLATION A LA CHAMBRE Paris, 17 mars. — Ce soir, en fin de séance, à la Chambre, le président a fait connaître qu'il avait reçu de Berthon une démande d'inqu'il avait reçu de Berthon une démande d'in-terpellation sur les mesures que le gouverne-ment compte prendre pour déférer au vœu du jury de la Seine, qui vient d'acquitter des communistes emprisonnés par raison d'Etat, et qui a demandé aux pourvoirs publics de res-pecter, à l'avenir, les principes de liberté indi-viduelle des citoyens.

La date de la discussion de cette interpella-tion sera ultérieurement fixée.

tion sera ultérieurement fixée.

Emprunts des Communes sinistrées LES OPERATIONS VONT ETRE FACILITEES

Paris, 17 mars. - En vue de faciliter les opérations d'emprunts aux communes et départements dans les contrées dévastées, le gouver-mement vient de déposer un projet de loi ten-dant à modifier et à compléter les actieles 152 à 159 de la loi du 31 juillet 1920, autorisant le paiement par annuités des indemnités dues aux sinistrés dont la perte subie est au moins egale à un million

Aux termes de ce projet, le ministre des Ré-gions libérées sera tout d'abord autorisé à dé-livrer aux groupements de sinistrés, communes, groupements de sommunes et départements, qui veulent émettre des emprunts pages par les annuités visées par l'article 152 de la loi du 31 juillet 1920, un certifient provisoire global, avant même que leurs adhérents soient tous en possession de leurs titres définitifs ou de leurs certificats provisoires.

Les sommes empruntées seront alors obliga-

toirement déposées au Trésor ou à la Banque de France, d'où elles ne pourront être retirées qu'au fur et à mesure de la délivrance aux ad-hérents de la vollectivité emprunteuse de leurs tilres définitifs, ou certificat provisoire. Les emprunts ainsi emis per les grouns-

ments, seront exempts pour toute leur durée de toute taxe spéciale frappant les valeurs mo-

Manifestations à la Chambre

DEMISSION DE M. BONAR LAW Londres, 17 mars. — Chalt aujourd'hui la fête de Saint-Patrick, patron d'Irlande. Cet anniversaire a été l'occasion de vives manifesta-

Au début de la séance, les nationalistes et le libéraux avaient assailli le secrétaire pour l'Ir-lande de 83 questions, accusant les forces de la couronne de différents delits. Les députés de l'Ulster ont riposté par autant de questions sur les crimes des einn-feiners.
Plus tard, le nouvelle de la démission de M. Bonar Law a produit une grande surprise sur tous les band de la Chambre. M. Lloyd George

en proie à une vive émotion, a dû interrompre à plusieure réprises la lecture de la lettre de déplusieurs députés cont exprimé, au nom de de le voir quitter la vie politique. M. Bonar Law était le const du parti unioniste.

leure répartition des pédits sont Le groupe interparlemen-

re des départements dévastes étest réuni nat, sous la brésidence de M Hayez, M. Re buge à la comattre un nom de la sous co de loi de M. De Lasteyrie, concernant la répara-tion des dominages de querre les résultais de ses del berations. Après discryations de MM. Isunan Habbet, le crun, Perè Letebyre, Rillart de Verneuil, Bosquette, le groupe a été unanume à estimer que les dispositions contenues dans cette proposition tagent inutiles, sa de nature à restraint les traits des Ministres.

Toutefois, le bureau a été chargé d'entretenir Ministre des Régions Libérées de mesures u'il pourrait prendre pour établir plus d'unifor-nité dans les coefficients, et une meilleure répar-tion des credits, sans récourre à l'intérvention

M. Henri Merlin a insiste pour obtenir l'ét de lous les fonctionnaires et employés des re-gions libérées et de la commission des répara-tions, ainsi que l'indication de leurs traitements MM Bachelet et l'otté ont été délègués diprès du Ministère des Régions Libérées, pour deman-der que les commissions de récupération en Alle-magne, procèdent à l'évalutation des chevaux et moutons en tenant compte des cours actuels.

Avant le Plébiscite en Haute-Silesie

Une protestation de la France

Paris, 17 mars. — M. Laurent, ambassadeur de France à Berlin, a été chargé de faire une démarche auprès du Ministre Allemand des Afaires Etrangères, pour protester dontre les rassemblaments de troupes à la trontière de Hau-Il a avise le gouvernement Allemane qu'il sera rendu responsable des troubles qui pourraient en résulter.

Les brassards rouges

LES RECLAMATIONS PEUVENT ETRE PRESENTEES JUSQU'AU 80 MARS Paris, 17 mars. — Par introllaire telegraphique M. Loucheur a décidé de reporter au 30 mars, le dernier délai pour l'envoi aux Préfectures des déclarations formulées par les personnes ayant travaille par ordre et pour le compte de l'ennemi, sans une juste rénumération. Les intéresses sont pries de formuler leurs réclamations de toute argence, à la Mairie de leur résidence.

Communistes acquittés à Marseille

Marseille, 17 mars. - Le Wibunal correction. nel a rendu son jugement deus l'affaire de propagande communiste qui, en février dernier, avnit amené quatorze arrestations. Sur les six inculpés qui avaient été déférés au tribunal, seul le sécrétaire de la Jeunesse Communiste, Gabriel Péri, a été condamné à un mois de prison et too francs d'amende, avec application de la loi de sursis. Les cinq

LES PASSEPORTS

autres inculpés ont été acquittés,

FORMALITES SUPPRIMEES EN BELGIQUE Bruxelles, 17 mars. - Le Ministre des Affaire relations d'affaires entre les pays Allies et Belgique, a décidé de supprimer les formalités de visa de passeport pour les étrangers, et par le fait même, la taxe qui y était afferente. Le Gouvernement espère que les Gouvernements Allies accorderont la réciprodité aux voyageurs helges.
Nice: 17 mars: — L'amiral Gervais est décéde ce matin, à Nice.

Condamnation d'un escrec des Régions livérées

Paris, 17 mars. — La 13e Chambre correctionnelle a condemne cet apres hidi, a 18 mois de prison, pour escroqueries, M. Mazeau, employé au Ministère des Régions libérées. M. Marcau s'était fait remettre frauduleus ment, le 14 février 1921, une somme de 10.000 francs par M. Gellois, entrepreneur au Pecq. fournisseur de matériel pour les Régions dé-

Incendies de forêts dans les Ardennes Charleville, 17 mars. — De nombreux incen-dies ont éclaté dans les forêts de la région de

Sedan et de Mouson Ge matin, on signale de nouveaux incendies densales cavirons de Seni, Givet et au bois de

LES CORPS DE DOUZE HEROS DE SONT ARRIVES HIER

Mier jeudi, à 10 heures 10, sont arrivés en gare les cercuells contenant les corps de douze de nes concitoyens tués au champ Un cortège imposent s'était formé pour recevoir les corps et les escorter jusqu'à la chambre funéraire aménagée à l'Hospice, rue de Tournais

rue de Tournai.

Le « Gerele des Officiers » précédait le convoi, que suivaient la Fédération des Combattants, les Remplaçants, les Pupilles de la Nation. Le police et les supeurs pompiers constituaient une garde d'honneur de part ét d'autres des chars reconverts de drapéries tricolores et parés de fleurs.

Le municipalité était représentée par M. le docteur Leduc, maire, et M. Deltombe, adjoint. Toutes les administrations avalent envoye une délégation.

A l'Hospice, les familles des défants ac

A l'Hospice, les familles des défants se trouvaient réunies lorsque les cercueils arri-verent. Ils resterent à la disposition des proches pour les services function des proches pour les services functions parti-culiers qu'ils désiraient organiser.

que rescord de la proxime proxime sur ANALYSES DE BEURRE Un cortain nombre de invélèvements de benere unt été effectués hier chez plusieurs com

mercante pour être soume à l'anaiyee. La réunion rénérale trainestrielle de la sec-tion tourque moise des Sauvereurs du Nord aura neu dimandre prochain, à 10 heures, au Caré des Arcades, rue des Biches.

EN FAIT DE LOYER...

La nomine Claire Armieu, no ans, seigne en logement chaz M. Andre Willert, and Nabu-cholomosor, 85, a déroit à son propriétaire une tirelire contenant 50 francs, une bague en or, et un lot de lecers. Elle reste en liberte

ENCORE EN CTCLISTE SOUS LES ROUES DEINE AUTO

Now relations hier dans quelles circenstance s'était produit l'accident qui jela un journe de la lans, sous les roues d'un camion clain, ir ans ci de lengageat, inc No

rue Neuve. L'une des roues d'arriere passa su les deux jambes de l'enfant.

Transporté à la pharmacie Couvreur, le pauvre gosse y recut les soins des dotteurs Harlet et Vandacre, qui, après avoit pansé les membres écrasés, le firefit conduire à la Maison de Secours de la rue du Vieil Abreuvoir.

LE CONCERT de la MUSIQUE MUNICIPALE Demain, samedi, à 20 h, 30, aura lieu, au Theore Municipal, le concert d'hiver que la Musique Municipale offre à ses membres.

Musique Municipale offre à ses membres.

Mme Marthe Leman, de la Monnaie; M. Mandrès, du Gymnae; M. Dutilley, de d'Opéra-Comique; M. Derby, de la Calté-Lyrique, es se rent entendre du cours de concert, à da fin duquel ils interpreterant l'aimple comédie ly-rique de F. Paer « La Maitre de Chapelles ».

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. Resulte Castelle rue du Moulinefagot, cour Duvillier 7 : Nelly Marliere, rue de Memin, 152 : Simonne Dupire, rue du Galvaire I.

DECES. Leonie Tiberghien 67 ans, sans profession, spouse de Henri Vinche, rue de Lille, 120; Charles Soots, 77 ans, sans profession ep de Juliette Delangue rue de Renaix n. 17; Alphonse Dessauvages 62 ans, jeinturité, rue des Journains, 97.

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

FANFARE DES ACCORDEONISTES drech et dimanche matin, en vue du concert suivi de bal, qui sera donné dimanche 20 mars, solle de la Cooperative « L'Huma

Georgette Folens, rue de l'Union, 20 — Litter Danie, ma velleur arche, il invanance Molins, rue de le Martinotre p — lules Delmech, rue des Fleurs, ruelle Jonvile, 19 bis. — Louise Truffaut, nue Leuridan Noclain, 18.

Publications. — Charles Cottens, représentant et Germaine Prévent, collairetière. Valère Van de labrique — Limité Bewaele, employé au obemin de le rue d'in Camboral de commerce et Louise Bourgois, représentant de commerce et Louise Baudamont — Pierre Devos, contrenstire et Angele Diquesnoy, abisée — François l'outyn me annoien de Pernande Dubucquoy, l'isserande — Ernest Betriffie, monteur de chaines et Paulane Volent, la straine. ETAT CIVIL DE WATTHELDS - Nationange

正式在文文

chez lui, que M. Florin a constaté que penempare du magot qui se trouvait dans le tiroir d'une commode dont la serrure avait été fracturée.

CROIX

HEURTE PAR UNE AUTO M. Alteri Bouquitlon, courtier en bestiaux, demeurant à Flers Breucq, passait, hier, rue d'Hem II n'eut pas le temps de se garer d'une auto, conduite par M. Fernand Bonvarlet, 18. ans, chauffeur, demeurant rue Courbet, Croix, qui le jeta sur la chaussée. Après avoir été panse dans un caberet voisin, M. Bourfuillon, qui souffre de multiples contusions et d'une blessure au visage, a été reconduit à son

SI L'ADMINISTRATION MUNICIPALE METTAIT FIN A L'EXPLOITATION DES VOYAGEURS

PAR LA COMPLENE. 49 85 870

" Savez-vous ce qu'il en coute pour aller de la rue Jean-sans-Peur au boulevard des Ecoles par le car N 2 45 centimes, en ac classe. Pas un sou de moins. Il y a à pen près so niètres, ce qui fait donc les 1 fr. 25 le prix du kilomè-tre. G'est la nouvelle convention uxtorquée à l'administration municipale, qui nous vant ces prix démocratiques. Il paraît même que si on révise la convention, on ne louchera pas à cette scandaleuse anomalie des deux tronçons, en vertu de laquelle la Compagnie se prétend fondee à réclaimet neul sous pour 350 mètres. Lors-que la Compagnic est vanue demander à l'Administration municipale l'augmentation de ses tarifs à la veille de la dégringolade des charbons, qu'elle savait devoir être proche, il avait été entendu que la baisse des charbons déclancherait automatiquement une révision de la

Convention. Les charbons ont baisse dans des proportions inattendues; mais la Compagnie prétend maintenant vouloir quand meme conserver toute augmentation des tarifs."

Nous espérons bien que l'Administration mu-nicipale exigera au moins le retour au tarif de 1920, et qu'elle saura tenir à la Compagnie le langage energique qu'on attend.

UN EXPLOITE.

Une evasion à l'Hôpital militaire

Le nomme Verpoort, du 2e T. M., en prévention du conseil de guerre et qui était momentanement en traitement à l'Hopital militaire, s'est évadé l'avant-dernière nuit

de la cellule où il était enfermé.

On troit que l'évasion s'est produite entre 4 et 5 heures du matin. Pour prendre la fuite, Verpoort à pèlice le plaiond de la chambre de sureté où il était incarcéré, qui communique avec les combes de l'immeu. ble, il gagna le toit et à l'aide de la no-chère, descendit dans la rue Jean-Sans-Peur.

Verpoort avait été arrêté en Allemagne le 9 mars dernier. Son signalement a été envoyé dans toutes les directions.

Les personnes ayant des lourdeurs d'estomac migraines, nevralgies, etc.. (qui proviennent la plupart du temps de mauvaises digestions), doivent employer l'HUHE DE TABLE DES CHARTREUX. 9378.

PETITES NOUVELLES

UN PORTEFEUILLE DISPARAIT. - Dans tiroir d'un meuble se trouvant dans la cuisine de Mme Denève, épicière, rue du Faubourg des-Postes 70, on a volé un portefeuille contenant 850 francs. La police enquête.

LA MAIN DANS LA POCHE. - L'arabe Zroul'au ben Mohammed, merchand ambulant, a été arrêlé ince matin au marché de la place Madeleine-Caulier. On l'avait surpris la main plongée dans la poche de Mme Brossez, rue de Lannoy, cité Baquet, 50. Une demi-heure aupara-vant, Mme Aviache, demeutant Avenue des Lillas, avait constate que son portefenille, con-tenant 150 francs, était disparu. On soupronne La abe d'être l'auteur de ce vol. Zrousau, défére au Parquet, a été étrouté.

FEU D'HERBES. - Jeudi, vers midi, les herbes se cont cullammées. Les pompiers de Maius se sont rendus sur les lieux pour éteindre cet in-cendie du à une imprudence ou une gaminérie. A 3 heures, tout était terminé. Aucun dégât ni accident de personne.

Conseil municipal

Le Conseil Municipal se réunira en séance blique à la Mairie, le saemdi 19 mars, à 17 h. 30. Voici les principales questions portes à l'ordre the jour Produits lattiers interdiction d'exportation; vœu. — Salle de Speciacles. — Groupe spoisire à Saint-Muurice; études. — Jardin Vaupan et Palais Rameau; réfection des serres.

Propreté publique. — Subvention de l'Etat; régularisation. — Abattoîrs; location de locaux. —

Service de la salubrité; ochat de désinfectant.

Fourniture de pains: — Services municipaux, réveux. — Services municipaux, réveux — Services municipaux, réveux — Services municipaux, réveux — Services municipaux, réveux — Listribution d'acu. de place; bains, police. — Distribution d'eau. — Jardins et promenades. — Bureau Municipal de Jardins et promenades. — Bureau Municipal de placement; organisation. — Contribution personnelle indulière; répartition, déduction d'un minimum de loyer. — Abattoirs; taxe b'abatage et de verification; rélévement. — Bourse du Travail: subvention. — Palais Rameau; remise an état. — Achet; frablissement des mains Lillois. — Bouches d'égauts; remplacement, essais. — Tramways de Lille et de sa bantique; avenant à la contention. — Société lilloise d'éclairage étatirique; tarif; relévement provisoire. — Septile une sumillaires, Johnniures d'épitaphes.

Funérailles civiles

Les renerables civiles de Lorhs Mathices, fon-dateur de la cooperative « L'Union de Lille », décade à Lille, le 12 mars 1921, à l'age de 78 ans, beurs du son:

L'assemblée à la maison mortueire, rue d'iena 56 hrs. à 2 houres 45, d'où son corps sera conduit directement au cimetière du Sud, pour y être minume.

Les funerailles civiles de Van Acken Ernest, rettacheur au solon, sollat au 170e d'infanterie. classe 1920, aurunt den le dimairche 20 mars, à 11 heutes du matth.

Assemblée à la transfer morbusire, rue Adelphe Warquin, 24, a 10 m 25, d'on son comps sora conduit directement au cimetière du Sud.

Tous les socialistes et libres penseurs de Fives sont priès d'y assister.

Ses Chaussures

Pour l'emprunt départemental Comme hous fevous unnonce hier, aucune existen n'a été plus par la commission dépar-émentale au cours de sa dernière réunion pour Une nouvelle remnion au cours de laquelle la vestion sera etudise de nouveau aura lieu à la refecture, le 13 avril prochain.

ELECTION DES REPRESENTANTS DES INSTITUTEURS ET DES INSITUTRICES Pour ces deux collèges électoraux, le vote a lieu dans les conditions déterminées par l'article 10 du décret du 12 povembre 1886, pour les élec-tions au Conseil départemental de l'Enseigne-ment offmans.

DE LILLE

Audience de 17 mars 1921

Présidence de M. LERAY, vice-président COUPS. — René Dimoulin, 29 ans, journa-tier, étant en état d'ivrésse, a cherché querelle à ses voisins d'appartement, 26, que Baudin, à Lille, et au cours de la discussion qui s'ensui-vit a porté des coups à Vanhamme et à son

Le tribunal le condamne à 4 mois de prison

vols. — Pauline Dublicq, agée de 25 ans, qui avait dérobé des marchandises et quelques sommes d'argent, au préjudice de sa patronne, Mime veuve Dervaux, boulangère et épicière à Rhelempin, est condamnée à 3 mois de prison. — Louis Debrabandère, 21 ans, employé chez M. Franchomme, plombier-zingueur; rue Fai-dherbe, à Loos, a pris dans le portefeuille de son maître trois billets de cent francs en vue de faire l'acquisition d'une bicyclette. Ayant déjà subi des condamnations, il écope trois mois de prison.

— Julienue Bergens, 25 ans, qui a dérobé pour environ 1,000 francs d'effets de lingerie el de vêtements au préjudice de sa maîtresse, Mnie Mathieu Josephine, 50 ans, demourant

mine Mathieu Josephine, 50 ans. demourant roc Milionale, se voit octrover 6 mois de prison en raison de ce falt qu'elle était en service dans la maison depuis huit jours seutement.

ESCROQUERIES. Boedts Auguste s'est présenté, le 23 janvier dernier, chez M. Poissonnier, agé de 41 ans, marchand boucher à Lille, et s'est lait remettre, a crédit bien entendu, un excellent morceau de viande pour le compte d'un client habitué de la maison. Coût : 4 mois

de prison par défaut.

Pirson Charles, âgé de 30 ans, journalier, demeurant à Bondres, qui s'est fait remettre frauduleusement une somme de 250 francs par Mme Vandekerkove, 59 ans, sabottere, 185, rue de Lille, à Roncq, est condamné à 4 mois de prison.



ARRONDISSEMENT DE LILLE

LAMBERSART

Le retour de trois héros Trois corps de soldats tués au front ont eté ramenes dans la commune. Ce sont les corps de Delsinne Ferdinand, du 226e R. I.; Vallez Jean-Baptiste, du 1er génie, et Vienne Victor, du 1er R. I. Ce dernier a été réclamé par la famille, ses funerailles auront lieu aujourd'hui a

Le corps des soldats Delsinne et Wallez ont été déposés dans un local transforme en chambre funéraire, rue de l'Abbé-Desplan-Une garde d'honneur est assurée par la police municipale.

9 heures. Réunion au château des Ormes.

Les funérailles de ces deux braves auront lieu dimanche 20 mars, à 11 heures 30. Réunion, rue de l'Abbe-Desplanque, à 11 heures 15. La municipalité, la société d'Anciens militaires et combattants et les sociétés locales précèders de la musique municipale conront solennellement les dépouilles mortelles au cimetière de Canteleu, où aura lieu la surinhumation dans le terrain réservé à

cet effet.
M. le Maire invite leus les nabitants et les sociétés à assister à ces obséques. HELLEMMES SECOURS AUX NECESSITEUX — Les secours pour la 29e période seront payés an Dispensaire municipal, 41, rue Faidherbe, les 18 et 19 mars, dans fordre suivant : Vendredi 18 : les lettres A, a 10 h.; B, a 10 h. 30; C, à 11 h.; D, à 2 h. 30; E, à 3 h.;

F. a 3 h. 30.

Samedi 19: G, H, a 10 h. J, J, a 10 h. 30;

K, a 11 h.; L, a 2 h.: M, a 3 h.; N, a 3 h. 30: O, a 4 h. — Priere de se munir de

monnaie. LA MADELEINE CONCERT DE BIENFAISANCE. Di-manche prochain, 20 courant, un concert de bienfaisance aura lieu salle des Fétes de la Mairie à 4 heures 20. On peut se pro-curer des cartes au siège de la Société Chorale « L'Etoile », Café de la Mairie, 158, rue

AVIS AUX NECESSITEUX. - Les secours aux nécessiteux de la commune se-ront payés de la manière suivante : Limei, 21 mars, de 8 heures 30 à 10 heures 30, rumeros 10 à 2.867. — Mardi 22 mars, de 8 heures 30 à 9 heures 30, numeros 2.884 à 4 584. - Les réfugiés seront payés à dix

heures. LOMME ENQUETE ADMINISTRATIVE. Une enquête est ouverte à la Mairie de Lomne pour l'occupation temperaire par la Compa-gnie du Nord de terrains destines à l'édifine du Nord de terrains desunes e l'edi-lication de maisons pour le personnel de la Gempagnie. Les agriculteurs, locataires de ces terrains, ont déposé entre les mains du commissaire enquêteur un rapport s'élevant contre le préjudice que tour tensera cette édification et qui viendra se joindre aux nombreux ennuis et pertes résultant pour

eux des expropriations en cours de réalisa-Le rapport déposé fait observer que cette occupation temporaire doit comprendre des occupation temporaire doit comprendre des constructions, eur fondations des routes empierrées des places publiques, et que par conséquent à l'expiration supposée de cette occupation, ces terres dévie in être remises en état, tout comme après des opérations de guerré. Le rapport, qui a été présente au nom de tous les intéressés par M.G. Lescroart, souligne le caractère anormal des mesures dont ils sont victimes.

BERSEE VOTRE PLAQUE ? - Contravention à M. Delval, dont la bicyclette n'est pas pourvue de plaque d'identité, ni d'appareil sonore.

ET LE CONTROLE ? — Pierre Vilarel circule sur i ne motocyclelle sans piaque de contrôle. Contravention

WALLEN TESTAR HATTERCHAIN LES EXPLOITS D'UN TRISTE SIRE

Nous avons relate l'attentat dont fut victime, il y a quelques jours, Mile Leviel, de la part d'un individu inconnu. La gendarmerie vient de recevuir poe nonvelle plainte contre ce dernier. Ce triste sire, s'étant rende à l'estaminet de Mine Chocraux, net Bartres Marie, s'y livra à des exhibitions observes. Malgre toutes les caoberones opérées jus-

maigre toutes les tronercass opereus qu'e présent, on m'a pu encore metire la main sur ce personnage, qui sérait un sieur dominant qui te son empies de puis flusieurs jours. WAHAGNIES LE PEU AU SOIS DES GLANDS Un incendie, dant les causes sont incon-

nues, a détruit deux hectares de taillis et souches dans le Bois des Glands, apparle nant à MM Petit et Elby. thes degats som evalvés à mille francs.

Le Decteur BERTRAY, spécialiste des voies urinaires et des voies respiratores, consulte tous les jours, même dumanches et fetes de 10 h. à nuit et de 3 h. à 7 h. Et. de phis, mercredi et samed soirs, de 3 h. à 9 h. — Rue Prochet, 10 (près la place Pigane), Paris, Trai-